

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de la substance HyPrene P150BS

Numéro d'identification 649-471-00-X (Numéro index)

Numéro

d'enregistrement

**Synonymes** Aucun(e)(s).

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** 

Fabrication des adhésifs ; adhésifs ; flexibles industriels et pour l'automobile ; noir de carbone ; endos de tapis ; revêtements ; tapis de souris ; huiles de dépoussiérage ; diluants et supports ; diluants pour sulfonates ; agent anti-poussière dans les mélangeurs ; huile de base pour fluides de réfrigération ; huile de base pour huiles blanches ; appâts artificiels ; mousse pour endos de tapis ; tuyaux d'arrosage ; flexibles et courroies ; mousses industrielles ; fibres organiques ; produits d'étanchéité ; additifs antimousse pour l'industrie papetière ; additifs antimousse pour les peintures ; pigments ; mélanges de base pour huile de réfrigération ; additifs de mélange du caoutchouc ; semelles de chaussures ; tannage ; balles de tennis ; pneumatiques ; huiles de lavage (titane) ; huiles de lavage (compresseurs) ; lubrifiants du polyéthylène ; mélange de base pour huiles blanches

Utilisations déconseillées Aucun connu.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant :** Ergon, Inc.

P.O. Caisse 1639 Jackson, MS 39215

**EU Contact:** Ergon International, Inc.

Drève Richelle 161 Building C B-1410 Waterloo, Belgique

Numéro de téléphone

d'urgence

**US Service clients:** +1-800-222-7122

**CHEMTREC:** +1-800-424-9300 After Business Hours (Amérique du Nord)

+1-703-527-3887 (International)

See Section 15 for additional CHEMTREC Hotline Numbers

**E-mail:** sds@ergon.com

34-931768545 (Espagne ) 39-0245557031 (Italie ) 49-69643508409 (Allemagne )

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) tel que modifié

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification du règlement (CE) 1272/2008 et ses amendements.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 tel que modifié

Pictogrammes de dangerAucun(e)(s).Mention d'avertissementSans objet.Mentions de dangerSans objet.

Mentions de mise en garde

**Prévention** Donnée inconnue.

InterventionSans objet.StockageSans objet.ÉliminationSans objet.

Nom de la matière : HyPrene P150BS - Ergon International EWV

4755 Version n° : 02 Date de révision : le 15-Décembre-2022 Date d'émission : le 09-Janvier-2019

**Informations** l'étiquette

supplémentaires de

2.3. Autres dangers Aucun connu.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

Aucun(e)(s).

#### 3.1. Substances

Informations générales

Nom chimique	en %	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Remarques
Residual oils (pétrole ), solvent-dewaxed; Baseoil — unspecified [ complex combination of hydrocarbons obtained by removal of ong, branched chain hydrocarbons from a residual oil by solvent crystalli zation. It consists of hydrocarbons having carbon numb	<= 100	64742-62-7 265-166-0	01-2119480472-38	649-471-00-X	
Classification:	-				L

Remarques sur la composition

Components not listed are below the required disclosure threshold per OSHA 29 CFR 1910.1200.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

Informations générales Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. EN CAS d'exposition prouvée ou

suspectée: consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de

réaction allergique cutanée.

**Contact avec les yeux** Rincer avec soin à l'eau. Si une irritation se produit, obtenir une assistance médicale.

**Ingestion** NE PAS faire vomir. Si le vomissement se produit naturellement, incliner la victime vers l'avant pour

réduire le risque d'aspiration. Appeler immédiatement un centre antipoison.

4.2. Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Délipidation de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Appliquer un traitement symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

Risques généraux d'incendie Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1. Moyens d'extinction

Movens d'extinction

appropriés

Halon. Agents chimiques secs. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Eeau pulvérisée ou brouillard.

En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car celà dispersera le feu.

Moyens d'extinction

inappropriés

En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car celà dispersera le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque facial.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Utiliser un masque à conduit d'air à surpression si le produit est présent dans un incendie.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Donnée inconnue.

Nom de la matière : HyPrene P150BS - Ergon International EWV 4755 Version n°: 02 Date de révision : le 15-Décembre-2022 Date d'émission : le 09-Janvier-2019

#### Pour les secouristes

Tenir à l'écart le personnel superflu. Porter les protections individuelles recommandées dans la section 8 de la FDS.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Éviter le rejet dans l'environnement aquatique. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déversements importants : ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Couvrir d'une bâche de plastique pour éviter la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains après utilisation et avant de manger. Éviter toute exposition prolongée. Manipuler dans une zone bien ventilée. Se doucher après le travail. Retirer et laver immédiatement tout vêtement contaminé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée inconnue.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Allemagne. Liste MAK de la DFG (VLE indicatives). Fondation allemande pour la recherche, Division des risques liés aux composés chimiques dans le travail (DFG)

Matière	Туре	Valeur	Forme
HyPrene P150BS	VME	5 mg/m3	Fraction alvéolaire.
Composants	Туре	Valeur	Forme
Residual oils (pétrole ), solvent-dewaxed; Baseoil — unspecified [ complex combination of hydrocarbons obtained by removal of ong, branched chain hydrocarbons from a residual oil by solvent crystalli zation. It consists of hydrocarbons having carbon numb (CAS 64742-62-7)	VME	5 mg/m3	Fraction alvéolaire.

## Irlande. Limites d'exposition professionnelle

Composants	Туре	Valeur	Forme
Residual oils (pétrole ), solvent-dewaxed; Baseoil — unspecified [ complex combination of hydrocarbons obtained by removal of ong, branched chain hydrocarbons from a residual oil by solvent crystalli zation. It consists of hydrocarbons having carbon numb (CAS 64742-62-7)	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Italie.	Valeurs	limites	d'exposition	professionnelle
---------	---------	---------	--------------	-----------------

Matière	Туре	Valeur	Forme	
HyPrene P150BS	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.	

Nom de la matière : HyPrene P150BS - Ergon International EWV

## Italie. Valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	Туре	Valeur	Forme	
Residual oils (pétrole ),	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.	_
solvent-dewaxed; Baseoil —				
unspecified [ complex				
combination of				
hydrocarbons obtained by				

removal of ong, branched chain hydrocarbons from a residual oil by solvent crystalli zation. It consists of hydrocarbons having carbon numb (CAS 64742-62-7)

#### Lettonie. LEP. Valeurs limites d'exposition professionnelle des substances chimiques dans l'environnement de travail

Matière	Туре	Valeur	
HyPrene P150BS	VME	5 mg/m3	
Composants	Туре	Valeur	
Residual oils (pétrole ), solvent-dewaxed; Baseoil — unspecified [ complex combination of hydrocarbons obtained by removal of ong, branched chain hydrocarbons from a residual oil by solvent crystalli zation. It consists of hydrocarbons having carbon numb (CAS 64742-62-7)	VME	5 mg/m3	

#### Pologne . Ordonnance du Ministère du travail et de la politique sociale sur 6 Juin 2014 sur les concentrations maximales admissibles et les intensités des facteurs dangereux pour la santé dans l'environnement de travail, Journal officiel 2014, alinéa 817

Matière	Туре	Valeur	Forme
HyPrene P150BS	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Composants	Туре	Valeur	Forme
Residual oils (pétrole ), solvent-dewaxed; Baseoil — unspecified [ complex combination of hydrocarbons obtained by removal of ong, branched chain hydrocarbons from a residual oil by solvent crystalli zation. It consists of hydrocarbons having carbon numb (CAS 64742-62-7)	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.
		0 nnm	Fraction inhalable

0 ppm Fraction inhalable.

#### Slovaquie. LEP. Règlement n° 300/2007 relatif à la protection de la santé en cas de travail avec des agents chimiques

Matière	Туре	Valeur	Forme
HyPrene P150BS	VLCT	3 mg/m3	fumée et brouillard.
		15 ppm	fumée et brouillard.
	VME	1 mg/m3	fumée et brouillard.
		5 ppm	fumée et brouillard.

Nom de la matière : HyPrene P150BS - Ergon International EWV

#### Slovaguie. LEP. Règlement n° 300/2007 relatif à la protection de la santé en cas de travail avec des agents chimiques

Composants	Туре	Valeur	Forme
Residual oils (pétrole ), solvent-dewaxed; Baseoil — unspecified [ complex combination of hydrocarbons obtained by removal of ong, branched chain hydrocarbons from a residual oil by solvent crystalli zation. It consists of hydrocarbons having carbon numb (CAS 64742-62-7)	VLCT	3 mg/m3	fumée et brouillard
·		15 ppm	fumée et brouillard
	VME	1 mg/m3	fumée et brouillard
		5 ppm	fumée et brouillard
La Suisse. SUVA : Valeurs limites	d'exposition aux postes de travail		
Matière	Туре	Valeur	Forme
HyPrene P150BS	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Composants	Туре	Valeur	Forme
Residual oils (pétrole ), solvent-dewaxed; Baseoil — unspecified [ complex combination of hydrocarbons obtained by removal of ong, branched chain hydrocarbons from a residual oil by solvent crystalli zation. It consists of hydrocarbons having carbon	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.

### numb (CAS 64742-62-7) Valeurs limites biologiques

Procédures de suivi recommandées

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Donnée inconnue.

Doses dérivées sans effet (DDSE)

Donnée inconnue.

Concentrations prédites sans

Donnée inconnue.

effet (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne soit pas dépassée.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales

Donnée inconnue.

Protection des yeux/du

visage

Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial.

Protection de la peau

- Protection des mains

Le port de gants résistants aux produits chimiques est conseillé. En cas de risque de contact avec les avant-bras, porter des gants à manchette. Lorsque le contact prolongé ou répété fréquent, des

gants en nitrile peuvent convenir. (Temps de pénétration> 240 minutes.) Pour une protection

accessoire de contact / démarrage néoprène, gants en PVC peuvent convenir.

Le port d'une tenue résistant à l'huile/aux produits chimiques est conseillé. Laver les vêtements - Autres

contaminés avant de les porter à nouveau.

**Protection respiratoire** En règle générale, un respirateur n'est pas exigé dans des conditions normales. Lorsque les

travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent

porter des masques appropriés et agréés.

**Risques thermiques** 

Mesures d'hygiène

Donnée inconnue.

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail

pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussur

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Donnée inconnue.

Nom de la matière : HyPrene P150BS - Ergon International EWV

#### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide. **Forme** Liquide.

CouleurPale à Orange clairOdeurType hydrocarbure.

Point de fusion/point de

congélation

-6,78 °C (19,8 °F) ASTM D5950/ ISO 3016

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

>= 454,44 °C (>= 850 °F) ASTM D2887/ ISO 3294

**Inflammabilité** Donnée inconnue.

Point d'éclair 303,9 °C (579,0 °F) Cleveland coupe ouverte ASTM D92/ ISO 2592

**Température** Donnée inconnue.

d'auto-inflammabilité

**Température de**Donnée inconnue.

décomposition

pH Donnée inconnue.Viscosité cinématique Donnée inconnue.

Solubilité

**Solubilité (dans l'eau)** Donnée inconnue.

Coefficient de partage

Non établi.

(n-octanol/eau) (valeur log) Pression de vapeur

Donnée inconnue.

Densité et/ou densité relative

**Densité relative** 0,89 (15,56 °C (60 °F) ASTM D4052/ ISO 12185)

**Densité de vapeur**Caractéristiques des
Donnée inconnue.

particules

9.2. Autres informations

**9.2.1. Informations** Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

concernant les classes de

danger physique

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

**Viscosité** 463 cSt (40 °C (104 °F) ASTM D445/ ISO 3104)

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité** 

**10.1. Réactivité** Agents oxydants forts.

**10.2. Stabilité chimique** Stable.

**10.3. Possibilité de réactions** Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

dangereuses

**10.4. Conditions à éviter** Eviter les températures supérieures au point d'éclair.

**10.5. Matières incompatibles** Agents oxydants forts.

**10.6. Produits de**Lors de sa décomposition, ce produit

**10.6. Produits de**Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde de carbone, du gaz carbonique et/ou des hydrocarbures de faible masse moléculaire.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques** 

Informations générales Donnée inconnue.

Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Peut être nocif par inhalation Cependant, ce produit ne satisfait pas aux critères de classification

pour le moment.

**Contact avec la peau** Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant

gêne et dermatite.

**Contact avec les yeux** Peut être irritant pour les yeux.

**Ingestion** Peut provoquer un inconfort gastro-intestinal par ingestion. Ne pas faire vomir. Les vomissements

peuvent augmenter le risque d'aspiration du produit.

**Symptômes** Donnée inconnue.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Nom de la matière : HyPrene P150BS - Ergon International EWV

4755 Version n°: 02 Date de révision : le 15-Décembre-2022 Date d'émission : le 09-Janvier-2019

Toxicité aiguë Non classé.

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Non classé. Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant ni sensibMention de

danger supplémentaireilisant.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Non classé.

Sensibilisation respiratoire Non classé. Sensibilisation cutanée Non classé.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Non mutagène d'après le test d'Ames modifié.

Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA. Cancérogénicité

Conforme aux exigences de l'UE de moins de 3% (w / w) extrait DMSO pour le composé

aromatique polycyclique totale (PAC) en utilisant l'IP 346.

Hongrie. Ordonnance (hongr. EüM) nº 26/2000 relative à la protection contre les substances cancérogènes sur le lieu de travail et la prévention des risques liés à l'exposition à ces dernières [et ses modifications]

N'est pas listé.

Toxicité pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Non classé.

Danger par aspiration

Non classé.

Informations sur les

Donnée inconnue.

mélanges et informations sur

les substances

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée inconnue.

**Autres informations** Donnée inconnue.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1. Toxicité Non présumé nocif pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et

dégradabilité

N'est pas intrinsèquement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

La bio-acummulation est considérée comme étant sans importance en raison de la faible solubilité

du produit dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) Non établi.

Facteur de bioconcentration

(FBC)

Donnée inconnue.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée inconnue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le Donnée inconnue.

système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduaires Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Éviter le rejet dans les

environnements terrestres et les cours d'eau.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à Emballage contaminé

des fins de recyclage ou d'élimination. Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Mettre les emballages

rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

Code des déchets UE

**Informations / Méthodes** 

d'élimination

Sans objet. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit. Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit

se faire conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des

caractéristiques du matériau au moment de l'élimination.

Nom de la matière : HyPrene P150BS - Ergon International EWV

SDS EU

4755 Version n°: 02 Date de révision : le 15-Décembre-2022 Date d'émission : le 09-Janvier-2019

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### ADE

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

#### RID

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

#### **ADN**

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

#### **IATA**

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

#### **IMDG**

14.1. - 14.6.: Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

#### 14.7. Transport maritime en

Donnée inconnue.

vrac conformément aux instruments de l'OMI

Informations générales

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 tel que modifié

N'est pas listé

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2066 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

#### **Autorisations**

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements N'est pas listé.

#### **Restrictions d'utilisation**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

Residual oils (pétrole ), solvent-dewaxed; Baseoil — unspecified [ complex combination of hydrocarbons obtained by removal of ong, branched chain hydrocarbons from a residual oil by solvent crystalli zation. It consists of hydrocarbons having carbon numb (CAS 64742-62-7)

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, telle que modifiée

N'est pas listé.

#### **Autres réglementations UE**

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, telle que modifiée

N'est pas listé.

**Autres réglementations** 

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux spécifications du Règlement (CE) N° 1907/2006.

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Allemagne: WGK 1

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste des substances domestiques (LSD)	Oui
Canada	Liste des substances non domestiques (LSND)	Non
Chine	Inv. des subst. chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques nouvelles et existantes (ENCS)	Oui
Korée	Liste de produits chimiques existants (ECL - Existing Chemicals List)	Oui
Nouvelle Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des substances chimiques nouvelles et existantes (PICCS)	Oui
Taiwan	Taïwan, inventaire des substances chimiques (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

<sup>\*«</sup> Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire gérées par les pays membres Un « Non » indique qu'un ou plusieurs des composants du produit ne sont pas répertoriées ou sont exemptés de listage sur l'inventaire tenu par les pays concernés.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Liste des abréviations

Références

Donnée inconnue.

Chemical Abstracts Service Registry Handbook CRC: Handbook of Chemistry and Physics Organisation internationale du travail

Liste des polluants marins de l'Organisation maritime internationale Fiches de données des produits chimiques dangereux de la NFPA

Manuel NIOSH Pocket Guide

Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS)

Réglementations sur les matières dangereuses du DOT, États-Unis

Documentation de l'ACGIH relative aux valeurs de seuil d'exposition et aux indices d'exposition

biologique **ACGIH** 

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

Donnée inconnue.

Texte intégral des mentions qui ne sont reproduites que partiellement aux rubriques 2 à 15

Aucun(e)(s).

Informations de révision

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage: 7,1. Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Caractéristiques chimiques et physiques : Propriétés multiples

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques: Toxicité pour la reproduction

Informations de formation

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Nom de la matière : HyPrene P150BS - Ergon International EWV

SDS EU

4755 Version n°: 02 Date de révision : le 15-Décembre-2022 Date d'émission : le 09-Janvier-2019